

LA DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE DE FÉCHY

renouvelle son organisation à partir du 8 juin 2020



Féchy



Allaman



Bougy



Perroy

Madame, Monsieur,
Chères Citoyennes, chers Citoyens,

À partir du 8 juin, la déchetterie intercommunale de Féchy inaugure une nouvelle organisation en matière d'élimination et de valorisation des déchets basée sur le principe du « pollueur payeur », principe jugé plus équitable par l'ensemble de nos communes.

Le nouveau site de Féchy comprendra notamment un écopoint extérieur **en accès libre 6/7 jours** et une déchetterie accessible avec une carte magnétique personnelle (voir les instructions page suivante).

HORAIRES D'ÉTÉ

Du 1^{er} avril au 31 octobre

LUNDI	de 14h00 à 19h00
MERCREDI	de 14h00 à 19h00
VENDREDI	de 16h00 à 18h00
SAMEDI	de 09h00 à 16h00

HORAIRES D'HIVER

Du 1^{er} novembre au 31 mars

LUNDI	de 14h00 à 18h00
MERCREDI	de 14h00 à 18h00
VENDREDI	de 16h00 à 18h00
SAMEDI	de 09h00 à 16h00

Nouvelles règles d'utilisation de la déchetterie

L'accès à la déchetterie est désormais exclusivement réservé aux usagers munis d'une **carte d'accès magnétique**.

Cette carte peut être retirée **dès le vendredi 29 mai** à l'accueil de BeReCycling SA (sur le site de la déchetterie) moyennant une caution de CHF 20.–.

Pour être activée, cette carte sera créditée d'un **montant minimum de CHF 20.–**

→ Les habitants de la commune d'Allaman doivent prendre une carte d'accès magnétique de la déchetterie, la carte actuelle utilisée pour les Ecopoints n'est pas valide.

À compter du **mercredi 10 juin**, la carte magnétique pourra être rechargée en ligne au moyen d'une carte de crédit sur le site www.berecycling.ch. À défaut, elle pourra être créditée **en espèces** au bureau d'accueil de la déchetterie (durant les horaires d'ouverture).

La liste et les tarifs des déchets payants seront consultables à la déchetterie (près de la balance ou au bureau d'accueil) ou sur le site www.berecycling.ch.

Accès à la déchetterie et pesée des déchets

Lors de son arrivée, l'utilisateur utilisera sa carte magnétique pour s'identifier à la borne d'accès. Cette identification lui permettra d'accéder au site de la déchetterie avec son véhicule. **L'utilisateur devra alors impérativement se stationner aux places indiquées.**

Tous les déchets payants seront pesés sur les balances correspondantes.

- **Pour les petits et moyens volumes**, l'utilisateur accèdera à la **petite balance** par la rampe d'accès et ensuite aux bornes de vidage. Des brouettes seront mises à sa disposition pour transporter ses déchets.
- **Pour les gros volumes acheminés par remorque**, l'utilisateur utilisera la **grande balance**.

Dans les deux cas, l'utilisateur utilisera le terminal de paiement correspondant à la balance en suivant les instructions du personnel.

Tarifs au 01.06.2020 (au kilo)

Bois non traité	0.16 CHF
Bois traité	0.32 CHF
Déchets verts (branches)	0.15 CHF
Gazons-feuilles	0.14 CHF
Déchets de restes alimentaires	0.125 CHF
Déchets encombrants + de 60 cm	0.35 CHF
Inertes et céramiques	0.08 CHF
Verre Plat	0.08 CHF
Flaconnages, corps creux-lait	0.28 CHF
Pneumatiques de voiture à l'unité	6 CHF
Pneus agricole ou camion à l'unité	12 CHF
Pneus voiture sur jantes / unité	15 CHF

Une fois ses déchets déposés, l'utilisateur quittera le site de la déchetterie par le portail Sud de la parcelle, en suivant le trajet signalé.